

UNE DÉCISION URGENTE S'IMPOSE



Les communiqués de la direction se succèdent les uns après les autres montrant qu'Airbus prend en compte la gravité de la situation vis-à-vis de la propagation du Covid-19.

Pour autant bon nombre de salariés se disent encore mal, insuffisamment voire pas du tout informés sur les dernières dispositions.

Des décisions prises quant à l'aménagement de l'organisation du travail comme la mise en œuvre du télétravail montrent de **trop nombreuses divergences et appréciations selon les secteurs et les managers.**

- Il prédomine trop encore la notion du pour ou contre le télétravail !
- Il prédomine trop la différence de traitement entre white et blue collars
- Il prédomine trop de contraintes apportées quant à la mise en œuvre : accord du manager ou/et du HRBP, « avoir au moins un enfant de moins de 16 ans (en date du 16 mars 2020) », etc...

Trop de réunions s'empilent les unes derrière les autres : avec le CSEE, le CSEC,

Trop de réunions s'empilent d'un site à l'autre générant plus d'interrogations que de directives claires, nettes et pilotées.

La CFE-CGC demande à la direction d'imposer le télétravail de la même façon que notre Ministre du travail s'est exprimée sur le sujet : « Il est impératif que tous les salariés qui peuvent télétravailler recourent au télétravail jusqu'à nouvel ordre ».

La CFE-CGC sait combien la direction met en avant l'amélioration de la santé et sécurité au travail pour ses salariés et demande donc de prendre des mesures beaucoup plus à la hauteur des risques encourus et en lien direct et immédiat avec les recommandations étatiques.

LA CFE-CGC DEMANDE ET SOUTIENT UNE STRATÉGIE DE CONFINEMENT AU NIVEAU DU TERRITOIRE NATIONAL.

IL EN VA DE LA SANTÉ DE TOUS !

S'opposer parfois Construire souvent Proposer toujours